

FACE À LA CRISE DU LOGEMENT

QUÉBEC DOIT METTRE LES BOUCHÉES DOUBLES!

un document du FRAPRU



Comme le gouvernement du Québec gère mal la situation, la crise du logement empire :

- Les logements locatifs manquent.
- Ceux disponibles sont trop chers.
- Il n'y a pas assez de logements sociaux pour répondre aux besoins.
- La loi protège mal les locataires.

Conséquences : **les locataires s'appauvrissent et leur droit au logement n'est pas respecté.**

Face à la crise, la clé, c'est le logement social.

Plusieurs actions du gouvernement du Québec sont nécessaires pour en construire suffisamment.

DOUBLER LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX, EN 15 ANS !

Avant l'arrivée au pouvoir de la CAQ, la construction de 15 000 logements sociaux était bloquée. Ils avaient été annoncés par les gouvernements précédents, mais le financement prévu n'était pas suffisant. Le gouvernement Legault s'est engagé à les construire durant son premier mandat. Huit ans après son élection, plus de la moitié n'est toujours pas bâtie.

Presque aucun nouveau logement social n'a été financé durant le premier mandat de la CAQ. Même si le financement a augmenté par après, il est resté insuffisant.

Il faut attendre chaque budget ou énoncé économique pour connaître le nombre de logements sociaux financés. Ce manque de prévisibilité rend difficiles leur planification et leur développement.

Le gouvernement du Québec doit financer un minimum de 10 000 logements sociaux par an, pendant 15 ans. Ce financement doit permettre de répondre à différents besoins, en développant :

- des HLM,
- des coopératives d'habitation,
- des organismes sans but lucratif d'habitation.

DES PROGRAMMES RÉSERVÉS AU LOGEMENT SOCIAL !

Depuis 2023, aucun programme n'est réservé au logement social. Les projets sont développés :

- par le programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)
- ou par des ententes hors programme.

Le PHAQ est surtout pensé pour le privé. Il n'est pas adapté pour développer des logements sociaux. Aussi, les projets de logements privés et sociaux sont mis en concurrence. On ne sait pas combien de logements sociaux seront vraiment financés.

Le financement du logement social à l'extérieur du programme est également problématique :

- les critères d'attribution ne sont pas transparents.
- tous les projets n'ont pas les mêmes chances de recevoir du financement.
- les loyers n'étant pas fixés par le programme, ils risquent d'être trop élevés.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec doit créer des programmes réservés au logement social. Ils doivent être permanents et adéquatement financés.

ASSURER UNE PRÉSENCE DE LA COMMUNAUTÉ !

L'implication des locataires ou d'organismes communautaires dans les logements sociaux est cruciale. Cela est vrai tant pour le développement que la gestion.

Cette implication **permet un contrôle démocratique et assure que les projets répondent aux besoins du milieu.**

UNE QUESTION DE VOLONTÉ POLITIQUE !

La crise du logement et celle de l'itinérance nous coûtent cher! Les ressources financières existent pour financer le logement social.

- Par exemple, le gouvernement peut :
- instaurer un impôt sur les biens du 1 % des plus riches,
 - rétablir la taxe sur les fonds des banques.

Ces deux seuls exemples rapporteraient 5 milliards de dollars par année.